



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE CHARLEVOIX-EST**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du mois d'octobre 2009 du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est, tenue le vingt-septième jour d'octobre deux mille neuf (27/10/2009) à 20 h, à la salle du conseil de la MRC, située au 172, boulevard Notre-Dame, à Clermont.

**Sont présents :**

M. Pierre Asselin, maire de Saint-Siméon  
M. Pierre Boudreault, maire de Saint-Irénée  
M. Jules Dufour, conseiller et représentant de La Malbaie  
M. Jean-Pierre Gagnon, maire de Clermont  
M. Jean-Claude Simard, maire de Notre-Dame-des-Monts

**Sont absents :**

M. Albert Boulianne, maire de Baie-Sainte-Catherine  
M. Bernard Maltais, maire de Saint-Aimé-des-Lacs

Formant quorum, sous la présidence du préfet et maire de La Malbaie, monsieur Jean-Luc Simard, et en présence également de monsieur Pierre Girard, secrétaire-trésorier et directeur général, de madame Caroline Dion, directrice générale adjointe et directrice du département de la sécurité publique, du greffe et du développement régional, madame France Lavoie, directrice du département d'aménagement du territoire, et de monsieur Michel Boulianne, directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments.

**09-10-01**

**PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après une première séance de travail d'une durée de trois heures ayant eu lieu le 20 octobre dernier où il fut question des sujets suivants : aménagement du territoire (projet de schéma d'aménagement révisé : suivi, proposition d'un nouvel écosystème forestier exceptionnel (EFE) par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) : formulation d'un avis par la MRC); administration générale (informatique : suivi de l'entente avec la Ville de La Malbaie, rencontre avec les hauts dirigeants d'AbitibiBowater au siège social de Montréal le 9 septembre dernier : suivi); sécurité publique/greffe/développement régional (téléphonie IP : suivi, suivi

dossiers divers); gestion des matières résiduelles (règlement d'emprunt : suivi, Écocentre, projet d'achat de l'édifice du Veau de Charlevoix : suivi, LET, étude sur le recouvrement journalier : suivi, LET, municipalisation des opérations : suivi, achats divers : suivi) et d'une seconde séance de travail d'une durée de trois heures et demie ayant eu lieu le 27 octobre précédant le présent conseil où il fut question des sujets suivants : administration générale (Pacte rural et autres dossiers : présentation de monsieur Guy Néron, directeur général, CLD de la MRC de Charlevoix-Est, dossier informatique MRC-Ville La Malbaie : suivi du dossier, dossier AbitibiBowater : suivi de la rencontre du 23 octobre avec monsieur Sam Hammad, orientations budgétaires 2010, SÉPAQ – Facturation La Malbaie pour sauvetage : suivi rencontre avec la directrice générale, madame Claire Ducharme); aménagement du territoire (pont reliant Baie-Sainte-Catherine à Tadoussac, correspondance de la MRC de la Haute-Côte-Nord, protection de la prise d'eau de l'aqueduc de Saint-Irénée, organisme de bassin versant du Saguenay, S.A.C. (Sécurité alimentaire de Charlevoix) : demande de contribution, opportunité de réaliser des plans et règlements d'urbanisme pour les municipalités locales par le service d'aménagement du territoire); sécurité publique/greffe/développement régional (téléphonie IP : suivi, communautés rurales branchées : suivi (15 000 \$ ou 30 000 \$), lots intramunicipaux : suivi); gestion des matières résiduelles (écocentre régional : suivi, opération du LET : suivi, suivi dossiers divers), l'ordre du jour est accepté sur proposition de monsieur Pierre Asselin, et ce, en prenant soin de laisser le varia ouvert.

**09-10-02**                    **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2009**

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 septembre 2009.

**09-10-03**                    **ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE LA MRC (INCLUANT GMR ET AÉROPORT) DES MOIS DE SEPTEMBRE ET D'OCTOBRE 2009**

Il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement, d'autoriser le paiement des comptes à payer de la MRC (incluant GMR et Aéroport) des mois de septembre et d'octobre 2009 conformément au document portant la cote 09-10-A3 déposé lors de la séance de travail du 27 octobre 2009, précédant le présent conseil, totalisant 448 965,64 \$.

**09-10-04**      **ACCEPTATION DES DÉPLACEMENTS À PAYER DES MOIS DE SEPTEMBRE ET D'OCTOBRE 2009**

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, d'autoriser les déplacements de la MRC des mois de septembre et d'octobre 2009 conformément au document portant la cote 09-10-A4 déposé lors de la séance de travail du 27 octobre 2009, précédant le présent conseil, totalisant 2 930,43 \$.

**09-10-05**      **DÉPARTEMENT D'ÉVALUATION, ACHAT D'UN CLASSEUR IGNIFUGE ET DE DEUX ORDINATEURS**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, de faire l'achat d'un classeur ignifuge et de deux ordinateurs pour le département d'évaluation.

Il est également résolu d'affecter la dépense de 3 000 \$ au service d'évaluation dans le poste « Dépense d'investissement » et la partie excédentaire de 500 \$ au poste « Dépenses de bureau ».

c. c. Mme Kathy Duchesne, technicienne en administration, MRC de Charlevoix-Est

**09-10-06**      **SOUPER DES MAIRES, SOUPERS DES EMPLOYÉS, SUIVI**

Il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement, d'autoriser la direction générale pour l'organisation du souper des maires et du souper des employés comme prévu aux prévisions budgétaires 2009.

Il est également résolu unanimement de renoncer à 100 \$ de rémunération des élus de la période couvrant le mois de décembre 2009 pour financer en partie le souper des maires.

**09-10-07**      **ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DU TNO DES MOIS DE SEPTEMBRE ET D'OCTOBRE 2009**

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, d'autoriser le paiement des comptes à payer du TNO des mois de septembre et d'octobre 2009 conformément au document portant la cote 09-10-B1 déposé lors de la séance de travail du 27 octobre 2009, précédant le présent conseil, totalisant 36 273,34 \$.

09-10-08

**SECOND PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ, ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** le schéma d'aménagement, entré en vigueur le 11 mai 1988;

**CONSIDÉRANT** la démarche de révision du schéma d'aménagement et de développement initiée avec l'adoption du document sur les objets de la révision le 26 avril 1994;

**CONSIDÉRANT** l'adoption du premier projet de schéma d'aménagement révisé le 25 août 1998;

**CONSIDÉRANT** les avis des municipalités et du gouvernement sur ce projet;

**CONSIDÉRANT** les règlements de contrôle intérimaire adoptés au cours du processus de révision;

**CONSIDÉRANT** les rencontres avec les municipalités et les partenaires concernant les différentes parties du schéma d'aménagement et de développement révisé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'adopter le présent règlement numéro 190-10-09 et qu'il soit ordonné et statué par ledit règlement ce qui suit :

Article 1 Le présent règlement porte le titre de Règlement numéro 190-10-09, second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé.

Article 2 Le préambule fait partie intégrante du règlement.

Article 3 Le second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé comprend cinq parties : Connaissance territoriale, Vision, Orientations et affectations, Document complémentaire et Annexe cartographique.

Article 4 Le présent règlement numéro 190-10-09 entrera en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

c. c. Municipalités de la MRC de Charlevoix-Est  
Commission scolaire de Charlevoix

MRC dont le territoire est contigu au nôtre

09-10-09

**DÉPENSES RELIÉES À L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ : PUBLICATION DU RÉSUMÉ DANS LE JOURNAL LOCAL, IMPRESSION DE 17 COPIES DU SCHÉMA**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, d'autoriser les dépenses suivantes reliées à l'adoption du second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé : impression de 17 copies au coût estimé de 800 \$ et publication du résumé dans le journal au coût estimé de 900 \$.

c. c. Mme Kathy Duchesne, technicienne en comptabilité, MRC Charlevoix-Est

09-10-10

**SAINT-IRÉNÉE, CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT NUMÉRO 275-2009**

**CONSIDÉRANT** l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**CONSIDÉRANT** le règlement numéro 275-2009 modifiant certaines dispositions 2009 modifiant le Règlement de zonage numéro 106, le Règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 105 et le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturales (PIIA) de la municipalité de Saint-Irénée, adopté en troisième lecture, par le conseil de la municipalité de Saint-Irénée lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2009;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement s'avère conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement, de déclarer conforme le règlement numéro 275-2009 de la municipalité de Saint-Irénée, aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de Charlevoix-Est et de lui délivrer un certificat de conformité.

c. c. Municipalité de Saint-Irénée

**09-10-11**      **AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE VISANT LA PROTECTION DE LA PRISE D'EAU DE L'AQUEDUC MUNICIPAL DE SAINT-IRÉNÉE**

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Pierre Asselin qu'au cours d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement de contrôle intérimaire visant la protection de la prise d'eau de l'aqueduc municipal de Saint-Irénée sera adopté.

**09-10-12**      **PAIEMENT DE LA REDEVANCE À L'ÉLIMINATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP) POUR LES MOIS DE JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE 2009**

Il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement, de procéder au versement des redevances au MDDEP pour juillet, août et septembre 2009 pour une somme de 37 408,59 \$.

c. c. Mme Kathy Duchesne, technicienne administrative, MRC de Charlevoix-Est

**09-10-13**      **RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉRO 170-02-08 ET NUMÉRO 171-02-08, ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES**

**ATTENDU QUE**, conformément aux règlements d'emprunt numéro 170-02-08 et 171-02-08, la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix-Est a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 10 novembre 2009, d'une somme de 6 523 000 \$;

**ATTENDU QU'**à la suite de cette demande, la MRC de Charlevoix-Est a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux (%)	Échéance	Coût réel (%)
Valeurs mobilières Desjardins inc.	98,64600	554 000 \$	1,10000	2010	3,21459
		577 000 \$	1,50000	2011	
		601 000 \$	2,30000	2012	
		626 000 \$	2,75000	2013	
		4 165 000 \$	3,05000	2014	
Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.	98,61228	554 000 \$	1,05000	2010	3,25550
		577 000 \$	1,45000	2011	
		601 000 \$	2,25000	2012	
		626 000 \$	2,75000	2013	
		4 165 000 \$	3,10000	2014	
Financière Banque Nationale inc.	98,62300	554 000 \$	1,10000	2010	3,34523
		577 000 \$	1,50000	2011	
		601 000 \$	2,35000	2012	
		626 000 \$	2,80000	2013	
		4 165 000 \$	3,20000	2014	

**ATTENDU QUE** l'offre provenant de Valeurs mobilières Desjardins inc. s'est avérée la plus avantageuse.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement ce qui suit :

QUE l'émission d'obligations d'une somme de 6 523 000 \$ de la MRC de Charlevoix-Est soit adjugée à Valeurs mobilières Desjardins inc.;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance, soient signées par le préfet, monsieur Jean-Luc Simard, et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Pierre Girard;

QUE CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer entre adhérents et les municipalités, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le directeur général et secrétaire trésorier, monsieur Pierre Girard, à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».

09-10-14

**RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉRO 170-02-08 ET NUMÉRO 171-02-08, RÉOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE**

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement :

QUE, pour réaliser l'emprunt d'une somme totale de 6 523 000 \$, effectué en vertu des règlements numéros 170-02-08 et 171-02-08, la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 10 novembre 2009); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2015 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 170-02-08 et 171-02-08, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

09-10-15

**APPEL D'OFFRES POUR L'OPÉRATION DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET), RÉSULTAT DES SOUMISSIONS**

**CONSIDÉRANT** les conclusions de l'étude de la firme de Consultants Enviroconseil concernant la municipalisation des opérations du LET;

**CONSIDÉRANT** les conclusions de l'étude de la firme de Consultants Enviroconseil concernant le taux de compaction des déchets au LET;

**CONSIDÉRANT QUE** les objectifs de compaction des déchets souhaités par la MRC n'ont pas été atteints depuis de nombreuses années;

**CONSIDÉRANT QUE** la fermeture finale des cellules d'enfouissement a connu d'important retard;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût annuel pour l'opération du LET était de 165 000 \$ taxes incluses durant les cinq dernières années;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût annuel pour l'opération du LET du plus bas soumissionnaire conforme est de 468 205 \$ taxes incluses;

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agit d'une augmentation de presque 300 %;

**CONSIDÉRANT QUE** près de 800 000 \$ sont disponibles pour l'achat de la machinerie;

**CONSIDÉRANT QUE** la comparaison des coûts de la meilleure soumission reçue avec les coûts de l'étude de Consultants Enviroconseil suggère la prise en charge en régie interne par la MRC du LET;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement :

- de rejeter les trois soumissions reçues pour l'opération du LET;
- que dorénavant les opérations du LET seront effectuées en régie interne par le service de la gestion des matières résiduelles.

c. c. M. Michel Gaudreau, Gaudreau  
M. Bernard Harvey, Aurel Harvey & Fils inc.  
M. Lionel Croteau, Dili Contracto

09-10-16

**ACHAT DE MACHINERIE POUR L'OPÉRATION DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET), APPEL D'OFFRES**

**CONSIDÉRANT QUE** dorénavant l'ensemble les opérations du LET seront effectuées en régie interne par le service de la gestion des matières résiduelles.

**CONSIDÉRANT QU'**un compacteur à déchets et qu'une chargeuse sur roues sont nécessaires pour effectuer ces opérations;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil des maires préconise l'achat de machineries neuves;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement que la MRC aille en appels d'offres pour l'achat d'un compacteur à déchets neuf et d'une chargeuse sur roues neuve nécessaires à la réalisation des travaux de compactage et de recouvrement des déchets au LET.

09-10-17

**ENTRETIEN DE LA GRATTE À CHEMIN, REMPLACEMENT DES LAMES D'USURE ET RÉPARATION, SOUMISSION DE « GARAGE FRANCIS BOUCHARD »**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, de remplacer les lames d'usure de la gratte à chemin au coût de 1 470,47 \$ taxes incluses comme indiqué dans la soumission de « Garage Francis Bouchard » et de financer ce montant à même le budget de l'entretien du chemin LET.

c. c. Mme Kathy Duchesne, technicienne en comptabilité, MRC Charlevoix-Est

09-10-18

**ACHAT D'UNE CHALOUPE, DE RAMES ET D'UN GILET DE SAUVETAGE POUR LES OPÉRATIONS AU LET**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, de faire l'achat d'une chaloupe, de rames et d'un gilet de sauvetage pour les opérations au LET au coût de 1 200 \$ plus taxes.

c. c. Mme Kathy Duchesne, technicienne en comptabilité, MRC Charlevoix-Est

09-10-19

**RENDEZ-VOUS SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À SAINT-HYACINTHE, LES 11 ET 12 NOVEMBRE 2009, INSCRIPTION DU DIRECTEUR DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES BÂTIMENTS**

Il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement, d'inscrire le directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments, monsieur Michel Boulianne, au Rendez-vous sur la gestion des matières résiduelles à Saint-Hyacinthe, les 11 et 12 novembre prochains au coût de 609,53 \$ taxes incluses.

c. c. Mme Kathy Duchesne, technicienne en comptabilité, MRC Charlevoix-Est

09-10-20

**PAIEMENT À CONSULTANTS ENVIROCONSEIL POUR L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE L'ÉCOCENTRE AU BÂTIMENT DU VEAU DE CHARLEVOIX**

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, d'effectuer le paiement à la firme Consultants Enviroconseil pour l'étude de faisabilité de l'écocentre au bâtiment du Veau de Charlevoix au coût de 18 060 \$ taxes incluses payable à même le budget « écocentre ».

c. c. Mme Kathy Duchesne, technicienne en comptabilité, MRC Charlevoix-Est

09-10-21

**PAIEMENT À CONSULTANTS ENVIROCONSEIL POUR L'ÉTUDE DE RECOUVREMENT ALTERNATIF DES DÉCHETS ET LE TAUX DE COMPACTION DES DÉCHETS**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'effectuer le paiement à la firme Consultants Enviroconseil pour l'étude de recouvrement alternatif des déchets et le taux de compaction des déchets d'une somme de 4 824,28 \$ taxes incluses payable à même le budget de l'enfouissement au LET.

c. c. Mme Kathy Duchesne, technicienne en comptabilité, MRC Charlevoix-Est

09-10-22

**FERMETURE DE L'AÉROPORT (2 NOVEMBRE 2009)**

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de procéder à la fermeture de l'Aéroport de Charlevoix en date du 2 novembre 2009.

Il est également résolu de maintenir des services de vente de carburant durant la période de fermeture si les conditions climatiques le permettent ainsi que d'autres services, s'il y a lieu.

09-10-23

**PACTE RURAL, TRANSFERT DU MONTANT RESTANT POUR 2009**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, ce qui suit :

- d'accepter d'accorder un financement de 5 000 \$ à la Ville de Clermont pour la tenue du camp de hockey 2009 (Académie McDonald) à l'aréna de Clermont à même l'enveloppe 2009 du pacte rural de 2<sup>e</sup> génération;
- d'accepter d'accorder le montant résiduel de 13 401 \$ de l'année financière 2009 du pacte rural de 2<sup>e</sup> génération à la Coopérative alimentaire de Baie-Sainte-Catherine.

c. c. Mme Huguette Marin, agente de développement rural, CLD de la MRC de Charlevoix-Est

09-10-24

**TÉLÉPHONIE IP, ACHAT D'UN MODULE 1000 BASE-T SFP**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, de procéder à l'achat d'un module 1000 Base-T-SFP pour le projet de téléphonie IP au coût de 318 \$ plus taxes.

c. c. Mme Kathy Duchesne, technicienne en comptabilité, MRC Charlevoix-Est

09-10-25

**DÉLÉGATION DU PRÉFET ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA SIGNATURE DES DOCUMENTS RELATIFS AU BORNAGE ENTRE LE LOT 6, RANG III, SUD-OUEST, PAROISSE DE SAINT-SIMÉON ET LE LOT 5, RANG III, SUD-OUEST, PAROISSE DE SAINT-SIMÉON) PRÉPARÉS PAR SYLVAIN-MARC BÉLANGER ARPENTEUR**

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, de déléguer le préfet, monsieur Jean-Luc Simard, et le directeur général, monsieur Pierre Girard, pour la signature des documents relatifs au bornage entre le lot 6, rang III, Sud-Ouest, paroisse de Saint-Siméon et le lot 5, rang III, Sud-Ouest, paroisse de Saint-Siméon, préparés par Sylvain-Marc Bélanger arpenteur-géomètre.

c. c. M. Sylvain-Marc Bélanger, arpenteur-géomètre

09-10-26

**DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AU PROJET CONCERTÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS CHARLEVOIX**

Il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement, d'accorder une participation financière de 200 \$ au projet concerté en matière de sécurité alimentaire de Charlevoix.

c. c. Mme Alexandra Simard, coordonnatrice du projet

09-10-27

**COMMUNAUTÉS RURALES BRANCHÉES, PROJET INTERNET HAUTE VITESSE ÉQUITABLE POUR LES SECTEURS NON DESSERVIS SUR LES TERRITOIRES DES MRC DE CHARLEVOIX, CHARLEVOIX-EST ET DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ : CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

**CONSIDÉRANT** le projet Internet haute vitesse équitable pour les secteurs non desservis sur les territoires des MRC de Charlevoix, Charlevoix-Est et de La Côte-de-Beaupré déposé conjointement au programme provincial *Communautés rurales branchées* du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) par les trois MRC concernées;

**CONSIDÉRANT QUE** les trois MRC comptent également déposer leur projet au programme fédéral *Large bande Canada : Un milieu rural branché*;

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 09-08-05 par laquelle la MRC de Charlevoix-Est annonce son intention de déclarer sa compétence à l'égard de toutes les municipalités locales de son territoire, en exerçant par règlement la compétence liée aux systèmes communautaires de télécommunication;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu sur division (5 pour et 2 contre, soit Clermont), que la MRC de Charlevoix-Est contribue financièrement au projet Internet haute vitesse équitable pour les secteurs non desservis sur les territoires des MRC de Charlevoix, Charlevoix-Est et de La Côte-de-Beaupré, pour un montant variant de 30 000 \$ à 15 000 \$, selon que le projet soit financé dans le cadre du programme provincial seulement ou dans le cadre du programme provincial et du programme fédéral.

c. c. M. Jacques Pichette, directeur général, MRC de La Côte-de-Beaupré  
Mme Karine Horvath, directrice générale, MRC de Charlevoix  
M. Pascal Harvey, directeur général, SADC de Charlevoix

09-10-28

**COTISATION ANNUELLE : CAQ ET MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE DE CHARLEVOIX**

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, de payer les cotisations suivantes :

- Conseil des aéroports du Québec (CAQ), au coût de 500 \$;
- Mouvement Action chômage de Charlevoix, au coût de 20 \$.

c. c. Mme Kathy Duchesne, technicienne en comptabilité, MRC Charlevoix-Est

09-10-29

**COLLOQUE RÉGIONAL DES POURVOIRIES DE L'EST DU QUÉBEC, AU MANOIR RICHELIEU, LES 18 ET 19 NOVEMBRE 2009**

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, de déléguer madame France Lavoie, directrice de l'aménagement du territoire, au Colloque régional des pourvoires de l'Est-du-Québec, au Manoir Richelieu, les 18 et 19 novembre prochains.

09-10-30

**COURS « RÉUSSIR LES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MRC ET L'ACCUEIL DES REPRÉSENTANTS DES MUNICIPALITÉS », DÉLÉGATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE, LÉVIS, 26 NOVEMBRE 2009**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, de déléguer le directeur général, monsieur Pierre Girard, et la directrice générale adjointe, madame Caroline Dion, pour le cours « Réussir les séances du conseil de la MRC et l'accueil des représentants des municipalités », à Lévis, le 26 novembre prochain.

09-10-31

**SPIN-O-THON DU CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ ET DES STUDIOS UNIS AU PROFIT DE CENTRAIDE QUÉBEC, LE 14 NOVEMBRE 2009, PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MRC**

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, de participer financièrement au Spin-O-Thon du Centre communautaire Pro-Santé et des Studios unis au profit de Centraide Québec, le 14 novembre prochain pour une somme de 240 \$ taxes incluses.

09-10-32

**SÉCURITÉ INCENDIE, TRANSFERT BUDGÉTAIRE ET MODIFICATION DE L'ENTENTE MRC-MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON RELATIFS À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET PRÉVOYANT LA FOURNITURE DE SERVICES**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, ce qui suit :

- de transférer une somme de 6 090 \$ du poste divers du budget TNO au poste prévention incendie (4 000 \$) et au poste protection des incendies;
- d'accepter la modification de l'entente en vigueur relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services conclut entre la MRC et la municipalité de Saint-Siméon afin que soient modifiés à la hausse le montant existant et le nombre de sorties pour passer de 4 000 \$ pour 3 sorties avec 1 000 \$ par sortie supplémentaire et 500 \$ pour une fausse alarme si le nombre minimum de sorties a été effectué à 6 000 \$ pour 4 sorties avec 1 000 \$ par sortie supplémentaire et 500 \$ pour une fausse alarme si le nombre minimum de sorties a été effectué.

09-10-33

**GRIPPE A (H1N1), VACCINATION À SAINT-SIMÉON**

Il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement, de demander au CSSS de Charlevoix de prévoir un lieu de vaccin pour la grippe A (H1N1) dans la municipalité de Saint-Siméon pour desservir la population de Saint-Siméon, Baie-Sainte-Catherine et Sagard-Lac Deschênes.

- c. c. M. Guy Thibodeau, directeur général, CSSS de Charlevoix  
Mme Sylvie Foster, directrice générale, municipalité de Saint-Siméon  
Mme Brigitte Boulianne, directrice générale, municipalité de Baie-Sainte-Catherine  
M. Michel Fontaine, président-directeur général, Agence de la santé et des services sociaux  
M. Yvon Tremblay, président du comité de citoyens, Sagard-Lac Deschênes

**09-10-34**      **AVIS DE MOTION, MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE TNO**

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Pierre Asselin qu'au cours d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage du TNO sera adopté.

**09-10-35**      **SÉMINAIRE DE FORMATION PG MÉGAÉVAL, LE 25 NOVEMBRE PROCHAIN, DÉLÉGATION DU SERVICE D'ÉVALUATION**

Il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement, de déléguer le service d'évaluation, soit madame Josée Asselin et messieurs Jean-Arthur Dufour et Christian Leblanc, au Séminaire de formation PG Mégaéval, à Lévis, le 25 novembre prochain.

c. c. Mme Kathy Duchesne, technicienne en comptabilité, MRC Charlevoix-Est

**09-10-36**      **ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DE LA MRC AU 30 SEPTEMBRE 2009**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'accepter les déboursés de la MRC au 30 septembre 2009 conformément au document portant la cote 09-10-V8 déposé lors de la séance de travail du 27 octobre dernier, précédant le présent conseil.

**09-10-37**      **ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU TNO AU 30 SEPTEMBRE 2009**

Il est proposé par monsieur Pierre Asselin et résolu unanimement, d'accepter les déboursés du TNO au 30 septembre 2009 conformément au document portant la cote 09-10-V9 déposé lors de la séance de travail du 27 octobre dernier, précédant le présent conseil.

**09-10-38**      **PACTE RURAL, ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL 2007-2014 MODIFIÉ**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'adopter le plan de travail 2010 du Pacte rural de 2<sup>e</sup> génération 2007-2014.

c. c. Madame Huguette Marin, agente de développement rural, CLD de la MRC de Charlevoix-Est

09-10-39

**AVIS DE MOTION : ACQUISITION D'UN COMPACTEUR À DÉCHETS  
OU D'UNE CHARGEUSE SUR ROUES (LOADER)**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres de la MRC pour l'achat d'un compacteur à déchets neuf et d'une chargeuse sur roues neuve nécessaires à la réalisation des travaux de compactage et de recouvrement des déchets au LET;

**CONSIDÉRANT QUE** les sommes disponibles à la MRC ne sont pas suffisantes pour payer entièrement le compacteur à déchets et la chargeuse sur roues;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jules Dufour et résolu unanimement, de prendre avis de motion pour un règlement d'emprunt concernant le montant manquant pour l'achat d'un compacteur à déchets neuf et d'une chargeuse sur roues neuve.

09-10-40

**PONT RELIANT BAIE-SAINTE-CATHERINE À TADOUSSAC, APPUI AU  
PROJET**

**CONSIDÉRANT** l'étude d'impact du projet de construction d'un pont sur la rivière Saguenay, rendue publique le 19 août 2009;

**CONSIDÉRANT** l'amélioration que ce pont amènerait quant à la fluidité du trafic sur la route 138;

**CONSIDÉRANT** l'augmentation constante du transport routier en direction de la Côte-Nord et compte tenu de l'intention du gouvernement de mettre en place un plan de développement de ce territoire, appelé Plan Nord;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Pierre Asselin et résolu unanimement, de joindre la voix du conseil de la MRC de Charlevoix-Est à celle du conseil de la Haute-Côte-Nord afin de demander au gouvernement du Québec d’entreprendre, dès maintenant, le processus devant conduire à la réalisation d’un pont sur la rivière Saguenay.

- c. c. Mme Julie Boulet, ministre, ministère des Transports
- Mme Pauline Marois, députée de Charlevoix
- M. Sam Hamad, ministre, ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale
- M. Michel Guimond, député à la Chambre des communes
- M. Jean-Marie Delaunay, préfet de la MRC de la Haute-Côte-Nord

**09-10-41**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de monsieur Pierre Asselin, la séance est levée à 21 h 10, juste après le tour de table où les maires se remercient et se félicitent mutuellement pour le bout de chemin fait ensemble au sein du conseil des maires de la MRC, puisque certains maires quittent la vie politique et d’autres sont en élection. Les maires sortants et ceux en élection en profitent aussi pour féliciter les quatre cadres de la MRC pour l’excellente qualité de leur travail, leur professionnalisme et leur disponibilité.

---

Jean-Luc Simard  
Préfet

---

Pierre Girard  
Secrétaire-trésorier et  
directeur général